

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du 12 décembre 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FARAONE – M. KIEFFER – M. ZINS – Mme SCHLICKLING (jusqu'au point 6 inclus) – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

Absents excusés : M. PETRY (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme LAGRANGE (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – Mme FERRARA – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – Mme LEININGER (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – M. ZERKOUNE – Mme SCHLICKLING (sortie de séance au cours du point 7) – M. WILHELM.

Absents : Mme JAKUBIAK – M. ADELER.

Point n°5 : Subvention à l'Institut Gouvy au titre des Rencontres Musicales et du financement de l'agent de valorisation du patrimoine culturel - Année 2023

Mme STAUB, rapporteur :

Le Président de l'Institut Gouvy a transmis à la Ville sa demande de subvention au titre de l'année 2022. Celle-ci concerne :

- l'organisation des Rencontres Musicales,
- l'emploi d'agent de valorisation du patrimoine culturel employé par l'Institut.

Comme chaque année, le conseil municipal est invité à prendre connaissance du bilan des Rencontres Musicales et de la programmation de l'année à venir.

Concernant les Rencontres Musicales, le projet prévoit un budget en dépenses et recettes égal à 74 800 €, étant précisé que l'Institut Gouvy sollicite pour 2023 une subvention de 16 000 € (16 000 € pour l'année 2022).

Par ailleurs, l'Institut Gouvy sollicite la commune dans le cadre de sa participation aux frais de fonctionnement et au financement de l'emploi d'agent de valorisation du patrimoine culturel employé par l'association. Aussi, il est proposé de verser 17 000 € (somme équivalente à 2022) consistant au reliquat restant à la charge de l'Institut Gouvy.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des commissions « finances » et « affaires culturelles », le conseil municipal autorise, à l'unanimité :

- le versement d'une subvention de 16 000 € pour le financement des Rencontres Musicales pour l'année 2023 ;
- le versement d'une subvention de 17 000 € pour la participation à l'emploi de l'agent de l'Institut.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 décembre 2022

Le Maire,
Laurent MULLER



L. Muller



Annexe à la délibération d

Envoyé en préfecture le 14/12/2022
Reçu en préfecture le 14/12/2022
Affiché le 15/12/2022
ID : 057-215703323-20221212-CM12122022PT5-DE
10 NOV. 2022
HOMBOURG-HAUT
57470

Le Président-Fondateur
Sylvain TEUTSCH

Hombourg-Haut, le 11 Novembre 2022

Monsieur le Maire de la Ville
De Hombourg-Haut
Hôtel de Ville
57.470- Hombourg-Haut

OBJET/ 1°) Demande de Subvention pour l' aide au fonctionnement général de l'Institut Théodore Gouvy
2°) Pour l'Organisation générale des 34èmes Rencontres Musicales de Hombourg-Haut « Festival International Théodore Gouvy »

Monsieur le Maire

Permettez-moi, tout d'abord de vous remercier pour l'aide que la Municipalité a continué de nous octroyer, dans cette période extrêmement difficile en nous renouvelant sa confiance

À l'heure où le monde du spectacle vivant reste toujours dans une situation délicate, c'est un réel bonheur pour nous et pour le public, d'avoir pu donner jusqu'à présent 5 des 6 concerts prévus pour les « 33èmes Rencontres Musicales ». Tout est prêt pour que le 6^{ème} et dernier puisse avoir lieu le dimanche 11 décembre avec « Oxford Voices Consort ».

Il nous était pourtant difficile de ne pas penser aux conséquences des deux années antérieures. Même si rien n'était encore totalement acquis puisque le virus est encore présent, nous voulions croire au retour d'une vie quasi normale, parce qu'il faut que la vie reprenne son cours. La musique et le chant nous ont aidés grâce à leurs effets positifs et stimulants.

Face aux conséquences de la crise sanitaire, avec Claire Leber notre employée, nous avons préparé une nouvelle organisation, qui nous a permis le maintien des concerts et d'autres activités. Je tiens à ce propos à saluer une nouvelle fois sa conscience professionnelle et son efficacité, mais aussi l'adaptabilité et l'implication des membres de notre équipe pour avoir su réaliser des ajustements, des innovations, pour assurer l'accueil du public des concerts et sa sécurité. La prudence est restée de mise et le travail fourni nous aura donc permis d'assurer malgré tout, les 6 concerts habituels en 2022.

Concernant l'année 2023, pour l'instant tout n'est pas encore figé totalement, mais avec les contacts en cours nous allons pouvoir présenter un programme à la hauteur.

Tout en sachant que dans l'immédiat ce n'est qu'un programme prévisionnel et qu'il risque à tout moment encore d'être modifié, surtout en ce qui concerne le 5^{ème} et le 6ème.

Nous sommes bien sûr reconnaissant aux diverses collectivités et à la plupart de nos partenaires, pour le soutien sans faille qu'ils nous ont apporté jusqu'à présent et espérons qu'ils continueront afin que la 34ème édition puisse avoir lieu telle que prévue. Vous trouverez en pièces jointes tous les détails nécessaires

Institut Théodore Gouvy • 1, rue de la Gare • 57470 Hombourg-Haut

Tél.: 03 87 81 09 59 • Fax: 03 87 04 67 26 • Email: institut.gouvy@wanadoo.fr • SIRET 43369507900015

Outre les 34èmes Rencontres Musicales, nous tenons bien évidemment à continuer nos efforts, pour développer encore certaines de nos activités, grâce auxquelles la réhabilitation et la redécouverte de Théodore Gouvy, continueront de se développer et permettront à sa musique d'être de plus en plus jouée.

Cela concerne évidemment nos travaux d'édition d'œuvres encore inédites et notre volonté d'enrichir la collection discographique importante déjà réalisée. Des projets sont en cours actuellement et cela grâce à notre totale implication.

Avec la musique déjà enregistrée et diffusée maintenant par de multiples radios dans le monde entier, l'intérêt pour celle-ci augmente continuellement.

En plus des travaux que nous menons habituellement, nous espérons éditer encore en 2022, les actes du Colloque International exceptionnel que nous avons vécu à Paris avec ce deux grandes structures que sont les Universités de Paris Diderot et la Sorbonne en novembre 2019. Hélas et c'est dommage, puisque nous avons réussi à rassembler ces actes pendant l'année 2022. Tout est pour ainsi dire prêt pour l'édition, puisque nous avons trouvé un éditeur, le contrat est signé et le financement assuré. Le travail de mise en pages effectué par un Comité scientifique est en cours de réalisation. Nous souhaitons vivement que la parution de l'ouvrage puisse encore avoir lieu avant la fin de l'année. Les délais étant un peu courts, il nous faudra attendre le début de l'année à venir.

Concernant la Villa Gouvy, je salue tout d'abord, l'initiative prise par certains membres du bureau de financer et de mener les travaux de peinture réalisés à l'étage, pour soulager un peu la municipalité. Son réaménagement nous permettra d'envisager les autres projets que nous avons déjà abordés. A ce sujet, nous continuerons à être aux côtés de la Municipalité pour apporter tout notre concours et mettre à disposition tous les éléments que nous possédons et qui n'ont pas encore été exploités.

An vu de l'importance prise dans notre structure par Mlle Claire Leber, qui nous a démontré une fois de plus toute l'étendue de ses compétences et de son implication dans la vie de l'Institut Théodore Gouvy, nous devons donc veiller à pouvoir la garder et à assurer le financement de cet emploi primordial.

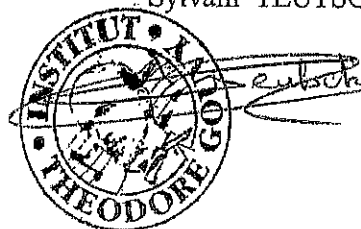
Afin de soutenir nos travaux, de continuer à nous donner les moyens nécessaires, pour contribuer à la mise en valeur de ce patrimoine et surtout de sauvegarder notre emploi, je me permets de solliciter l'attribution d'une subvention de **33.000 Euros**, somme répartie comme suit : **17.000€ (Dix Sept Mille Euros)**, pour l'aide au fonctionnement et au financement de l'emploi et **16.000€ (Seize Mille Euros)** pour l'organisation des « 34èmes Rencontres Musicales de Hombourg-Haut ».

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous désiriez obtenir.

En vous remerciant pour l'intérêt que la Ville porte aux actions que nous menons et dans l'espoir de pouvoir continuer de compter sur votre soutien, je vous prie, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de ma considération distinguée

P.J. Programmes et Budgets prévisionnels 2023
R.I.B des comptes bancaires à créditer

le Président
Sylvain TEUTSCH



BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2023

Pour le Fonctionnement de l'Institut Théodore

DEPENSES:

- Loyer + Charges (Villa Gouvy)	10.000€
- Matériel informatique + achats divers + entretien	2.500€
- Location + entretien du photocopieur	3.600€
- Assurances	1.400€
- Fournitures de bureau	2.500€
- Téléphone-Internet	900€
- Factures P.T.T. (divers envois)	1.400€
- Documentations + achats de divers C.D et DVD pour revente	2.050€
- Déplacements administratifs	2.800€
- Frais d'Hébergements	500€
- Frais de missions et de formation	2.150€
- Publicité	1.200€
- Vacances pour saisie informatique de partitions (gravure musicale + graphisme)	5.000€
- Impression des partitions + Reliure	2.500€
- Financement de l'emploi (Salaires +charges)	44.500€
Total	82.900€

Soit la somme de : Quatre Vingt Deux Mille Neuf Cent Euros

RECETTES

Pour le Fonctionnement de l'Institut Théodore Gouvy :

- Ville de Hombourg-Haut:	27.000€
<i>Mise à disposition de la Villa Gouvy : Loyer + Charges (10.000€)</i>	
<i>Participation au fonctionnement de l'Institut (17.000€)</i>	
- Subvention sollicitée auprès du Ministère de la Culture (DRAC Grand Est)	5.000€
- Subvention du Conseil Régional du Grand-Est	13.000€
- Subvention sollicitée au Conseil Départemental de la Moselle	13.000€
- Subvention sollicitée à la Communauté de Communes de F/Merlebach	8.000€
- Recettes propres	16.900€
<i>Diverses ventes et locations + participation des R.M (6000€+5.800€)</i>	
<i>Cotisations (2.510€) + Dons et Mécénat 2.500€)</i>	
Total	82.900€

Soit la somme de : Quatre Vingt Deux Mille Neuf Cent Euros

Fonctionnement de l'Institut Théodore Gouvy + les Rencontres Musicales

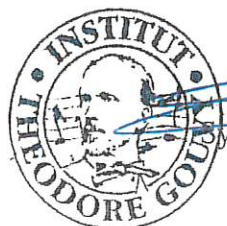

Total Global : 82.900 + 74.800 = 157.700€

Soit la somme de Cent Cinquante Sept Mille Sept Cent Euros

Le Gestionnaire


Roger PINK

le Président

 
Sylvain TEUTSCH

LES 34^{èmes} RENCONTRES MUSICALES DE HOMBURG-HAUT

"Festival International Théodore GOUVY"

PROGRAMME et BUDGET PREVISIONNELS

1^{er} CONCERT: Dimanche 08 Janvier 2023 à 16h00
Espace De Wendel à Hombourg-Haut

« *CONCERT DU NOUVEL AN* »

L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ Grand-Est

Direction : David REILAND

Programme:

Œuvres de William Walton, Gustav Holst, Samuel Barber, Harry Williams
et Jack Judge, Edward Elgar, Johann Strauss et Johann Strauss (fils)

Cachet, + Transport du Matériel	8.500€
Préparatifs, location de matériel divers, frais pour la technique,	1.000€
Affiches, billetterie, programmes, réception.	<u>1.000€</u>
Total :	10.500€

2^{ème} CONCERT: Dimanche 02 Avril 2023 à 16h00
Eglise Collégiale Saint-Etienne de HOMBURG-HAUT

« *Musique D'ici et D'ailleurs* »

Avec

Roxana CAIXINHA (Voix)

Accompagnée par un Quatuor à Cordes (2 Violons, Alto et Violoncelle)

FADO CLASSIQUE (Musique traditionnelle du Portugal)
Et extraits de Quatuors du compositeur portugais José Vianna da Motta
et de Théodore Gouvy

Cachet, Frais de déplacement, Restauration et Hébergement	6.500€
Préparatifs, location de matériel divers, frais pour la technique,	1.000€
Affiches, billetterie, programmes, réception.	<u>1.000€</u>
Total :	8.500€

3^{ème} CONCERT: Samedi 13 Mai 2023 à 19H00 ou 20H00
Eglise Collégiale Saint-Etienne de HOMBORG-HAUT

**Chants et musiques séculaires et traditionnels
du monde gaélique et celtique**

« THE CURIOUS BARDS »

(Groupe exceptionnel de 6 artistes, 2 chanteuses + instrumentistes)

Et la Participation

Du Chœur d'Hommes de HOMBORG-HAUT

Direction : Patricia CZEKALA

Cachets, Déplacement, Restauration et Hébergement	7.500€
Préparatifs, location de matériel divers, frais pour la technique	1.000€
Affiches, billetterie, programmes, réception.	<u>1.000€</u>
Total :	9.500€

4^{ème} CONCERT: Dimanche 02 juillet 2022 à 16h00
Eglise Collégiale Saint-Etienne de HOMBORG-HAUT

L'Orchestre Symphonique « SaarLorraine »

Soliste : Marie Joselle HENDEL (Violon)

Direction: Götz HARTMANN

*« Hommage à l'Amitié Franco-Allemande »
(60^{ème} Anniversaire du Traité de l'Élysée)*

Félix Mendelssohn : (Ouverture de la Belle Mélusine)

Félix Mendelssohn : (Concerto pour violon et Orchestre ou

Camille Saint-Saëns : 3^{ème} Concerto pour violon et Orchestre

Théodore Gouvy : Pastorale pour Violon et Orchestre

Théodore Gouvy : Symphonie Brève

Cachet, Orchestre + Soliste	3.000€
Préparatifs, location de matériel divers, frais pour la technique,	1.000€
Affiches, billetterie, programmes, réception.	<u>1.000€</u>
Total :	5.000€

5^{ème} CONCERT: Dimanche 01 ou 15 Octobre 2022 à 16h00
Eglise Collégiale Saint-Etienne de HOMBURG-HAUT

ORCHESTRE NATIONAL DE METZ

Direction : David REILAND

Ou

DEUTSCHE RADIOPHILHARMONIE SAARBRUCKEN - KAISERSLAUTERN

Cachet et déplacement de l'Orchestre	9.000€
Préparatifs, location de matériel divers, frais pour la technique,	1.000€
Affiches, billetterie, programmes, réception.	<u>1.000€</u>
Total :	11.000€

6^{ème} CONCERT: Dimanche 10 Décembre à 16H00
Eglise Collégiale Saint-Etienne de HOMBURG-HAUT

*« Hommage à l'Amitié Franco-Allemande »
(60^{ème} Anniversaire du Traité de l'Elysée)*

Avec

La Kantorei de SARRELOUIS
Direction : Joachim FONTAINE

Œuvres de Théodore GOUVY, Peter CORNELIUS et Jean-Sébastien BACH

Et la Participation

Du Chœur d'Hommes de HOMBURG-HAUT
Direction Patricia CZEKALA

Cachet, frais de déplacement, hébergement et restauration	6.000€
Préparatifs, location de matériel divers, frais pour la technique,	1.000€
Affiches, billetterie, programmes, réception.	<u>1.000€</u>
Total :	8.000€

PRIX DE REVIENT DES 6 CONCERTS: 52.500€

PRIX DE REVIENT DES 6 CONCERTS: **52.500€**

AUTRES FRAIS :

- Frais de gestion, correspondances, + téléphone, internet et participation au financement de l'emploi 14.000€
 - Achats et location de matériels divers, frais pour déplacements administratifs, Frais pour les navettes pour le transport du public du parking de la Salle des Fêtes à la Collégiale, frais de chauffage de la Collégiale, SACEM... 3.800€
 - Promotion, publicité, dépliants avec programme complet des Concerts, Abonnements, etc... 4.500€
- Total** **22.300€**

TOTAL GENERAL: **52.500€ + 22.300 = 74.800€**

Soit la Somme de Soixante Quatorze Mille Huit Cent Euros

RECETTES

Partenariat de la Ville de Hombourg-Haut (Plus mise à disposition du personnel communal, des Salles et de divers matériels)	16.000€
Subvention du Conseil Régional du Grand-Est	13.000€
Subvention sollicitée au Département de la Moselle	10.000€
Subvention sollicitée à la Communauté de Communes	5.000€
Parrainage du « Crédit Mutuel »	3.500€
Parrainage du Centre Leclerc de Betting	2.000€
Autres Sponsors et mécènes	3.500€
Recette escomptée pour les 6 Concerts	<u>21.800€</u>
<u>Total</u>	74.800€

Soit la Somme de Soixante Quatorze Mille Huit Cent Euros

**Total pour le Fonctionnement de l'Institut Théodore Gouvy
et les Rencontres Musicales :**

Total Global : 82.900 + 74.800 = 157.700€

Soit la somme de Cent Cinquante Sept Mille Sept Cent Euros

Le Gestionnaire


Roger PINK

le Président


Sylvain TEUTSCH

